

Aurillac, le 24 février 2022

M. LISNARD David
Président de l'Association des Maires de France
AMF
41, quai d'Orsay
75007 PARIS

Réf : n°2022-03

Objet : Pension des agriculteurs élus retraités

Monsieur le Président,

Les retraites agricoles les plus faibles ont été revalorisées à 85 % du SMIC net agricole, soit 1 046 € par mois. Cette revalorisation issue de la loi du 3 juillet 2020 visant à rehausser les niveaux de pensions de retraite agricoles initialement prévue pour le 1er janvier 2022 est intervenue à partir du 1er novembre 2021.

En tant que Président de l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal, département rural situé en zone de Montagne, comptabilisant plus de 10 000 actifs agricoles, j'ai été très attentif à cette revalorisation qui permet à nos agriculteurs de pouvoir prétendre à une retraite décente, même si nous espérons encore bien des avancées sur ce domaine.

Cependant, j'ai été sollicité à plusieurs reprises par des agriculteurs retraités, ayant été élus dans leurs communes durant les mandats précédents, qui ont constaté que leur cotisation au titre de l'IRCANTEC n'a pas fait l'objet d'intégration dans le calcul de la revalorisation de leurs retraites sans prise.

Au sein de notre département et suite au renouvellement des conseils municipaux en 2020, il apparait que 59 % des élus sont actifs, dont 31 % ayant un statut d'agriculteurs.

Vous comprendrez donc, l'inquiétude qui est la nôtre aujourd'hui, à la lecture de la loi qui n'encourage en rien la mobilisation d'élus qui œuvrent au quotidien pour l'intérêt général de leur commune, au détriment parfois de leurs propres activités professionnelles.

.../....

C'est pourquoi, je vous sollicite en tant que Président de l'Association des Maires de France pour remonter l'incompréhension face à cette injustice qui s'applique encore une fois, envers nos collègues issus du monde agricole et dont les cotisations à l'IRCANTEC ne produisent aucun effet.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Christian MONTIN